



OBJECTIF(S)

- Connaître les règles applicables en matière de protection des données à caractère personnel.
- Adopter les bonnes pratiques pour rester en conformité avec ces règles.

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Tous les professionnels qui collectent, traitent et conservent des données à caractère personnel.

Prérequis : aucun.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 2 heures

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : **Consultant spécialisé en immobilier**

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 75 € HT

Non Adhérent FNAIM : 125 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

Bienvenue

+ présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I - LES RÈGLES APPLICABLES EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES

- Les textes applicables en matière de protection des données personnelles
- Le périmètre de la protection des données
- Définition de la donnée personnelle
- Définition du traitement des données
- Définition du responsable de traitement
- Définition du destinataire et du tiers autorisé
- Licéité du traitement
- Les interdictions de principe
- La gouvernance des données
- Les axes de la conformité
- L'information des personnes

II - LES BONNES PRATIQUES POUR RESTER EN CONFORMITÉ

- La tenue du registre des traitements
- Les contrats de sous-traitance
- Le transfert des données à l'étranger
- La prospection par voie électronique
- Les mentions obligatoires d'un site internet
- La gestion des cookies
- Le délégué à la protection des données
- Les analyses d'impact
- Les violations de données
- Les sanctions

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT